

29.06.2023

Syndicat
des Mobilités
de Touraine

SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINES

Vers un service public
de covoiturage

smt-touraine.fr

klaxit
par BlaBlaCarDaily

Syndicat des Mobilités de Touraine Tours métropole Val de Loire

Grâce au Syndicat des Mobilités de Touraine, gagnez du temps et de l'argent en covoiturant avec Klaxit

Télécharger dans l'App Store ★ 4,8 / 5

DISPONIBLE SUR Google Play ★ 4,4 / 5

Je connais mon covoitureur
Partez avec une connaissance, immédiatement ou plus tard, et profitez des avantages Klaxit.
Covoiturer

Je recherche un conducteur
Aujourd'hui partir à 18h00
Avec Lucie, Mathieu et +2
Demain par Lucie
Voir les conducteurs

Tours
métropole
Val de Loire

Le covoiturage sur le périmètre du SMT : déplacements et émissions – source EMC²

<https://emc2-touraine-mobilites.scan-datamining.com/>

2,1 millions de déplacements chaque jour dans le département dont 1,2 million à destination du SMT

53 % des déplacements des habitants du SMT sont réalisés en voiture

Taux d'occupation des voitures : **1,35** (Tours Métropole)

74 % d'autosolisme (SMT)

68 % des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture (SMT)

77 % des trajets domicile-travail font plus de 10 km (SMT)

95 % de conducteur solo soit un taux d'occupation de 1,1 (SMT)

Les déplacements Domicile-Travail représentent seulement 15 % des déplacements mais de par leur longueur et la part de l'automobile, ils représentent plus du tiers des émissions liées aux transports :

- **45 %** des émissions de particules fines
- **37 %** des émissions d'oxyde d'azote
- **36 %** des émissions des GES
- **36 %** de la consommation énergétique

Les enjeux du covoiturage

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques liées à l'automobile et à l'autosolisme

→ **Transformer les véhicules personnels individuels en véhicules de transport en commun**

→ **Proposer aux zones peu denses (rural, péri-urbain) une solution de mobilité complémentaire aux transports en commun**

- Désenclavement
- Équité territoriale
- Enjeu social (poids du transport individuel dans le budget des ménages)

→ **Conforter l'attractivité du territoire**

- Accessibilité à l'emploi
- Qualité de vie au travail
- Compétitivité des entreprises

KLAXIT : Une expérimentation d'un an (début en février 2022) renouvelée pour un an (2023)

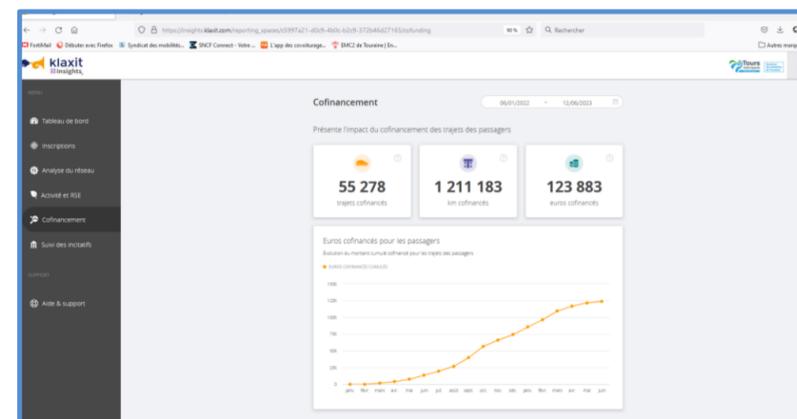
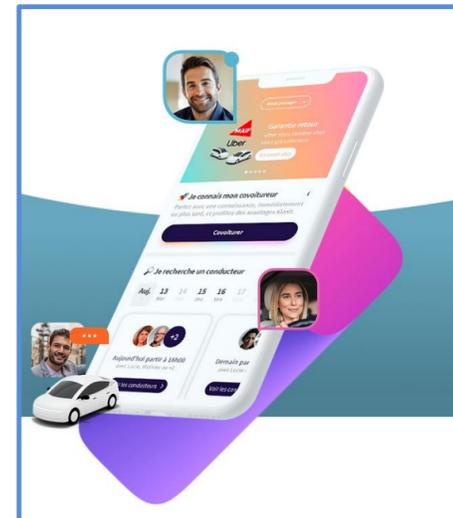
KLAXIT : une application de covoiturage conçue pour les trajets domicile-travail

Un assistant de mobilité

- Proposition et demandes de voyages
- Gestion des paiements bancaires
- Process anti fraude
- Assistance utilisateurs
- Mise en place d'une Garantie Retour (MAIF)

Un interface de reporting en temps réel

- Pour le Syndicat des Mobilités de Touraine
- Pour les usagers
- Pour les entreprises



Stratégie : Créer une communauté d'utilisateurs pour parvenir rapidement à une masse critique

Inciter, accompagner et sensibiliser

Une incitation financière significative pour les covoitureurs

→ Prise en charge totale du coût des trajets de covoiturage par le SMT au lancement

- Tous les trajets > 2 km dont l'origine OU la destination se situent sur le SMT
- 2 € par passager pour le conducteur + 0,10 €/km au-delà de 20 km / jusqu'à 40 km
- 6 trajets maxi par jour
- **Gratuité totale pour le passager entre 2 et 40 km**

→ Mise en place d'une tarification passager au 1^{er} novembre 2022 à partir du 21^{ème} trajet : 0,50 € / trajet + gains limités à 120 €/mois

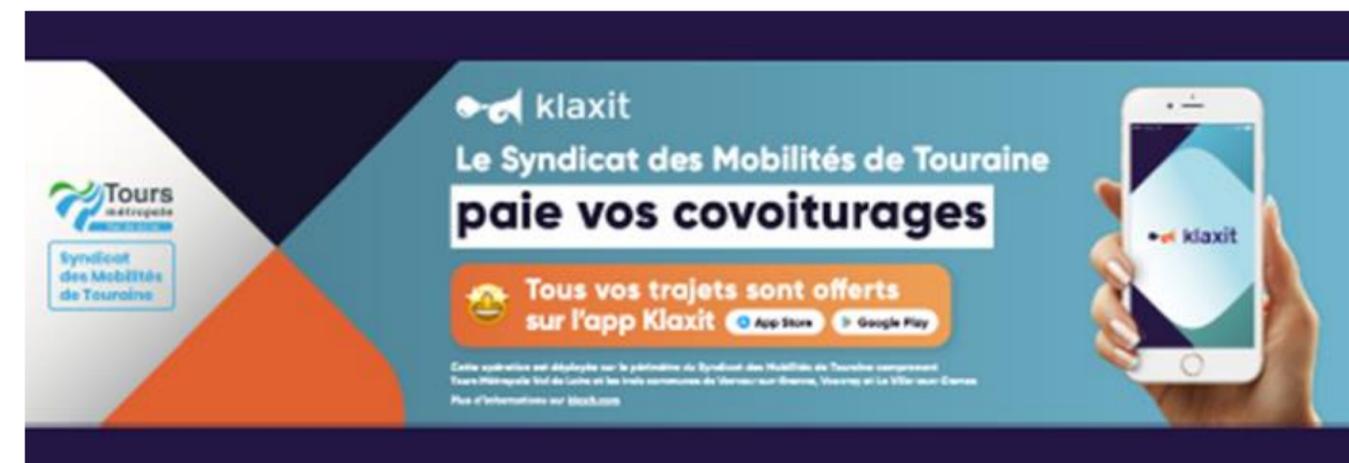
→ Exclusion des trajets supérieurs à 30 km au 15 avril 2023 + tarification dès le 11^{ème} trajet

Accompagnement des principaux employeurs

- **Formation d'un référent mobilité** pour chaque employeur
- **Kit de communication** physique et digitale
- **Ateliers** sur site avec matériel et animateurs
- Accès à **l'interface reporting** des trajets

Communication

- Formation à la communication grand public sur le covoiturage
- **Personnalisation des outils de communication** : affichage, réseaux sociaux, reportages TV, appli



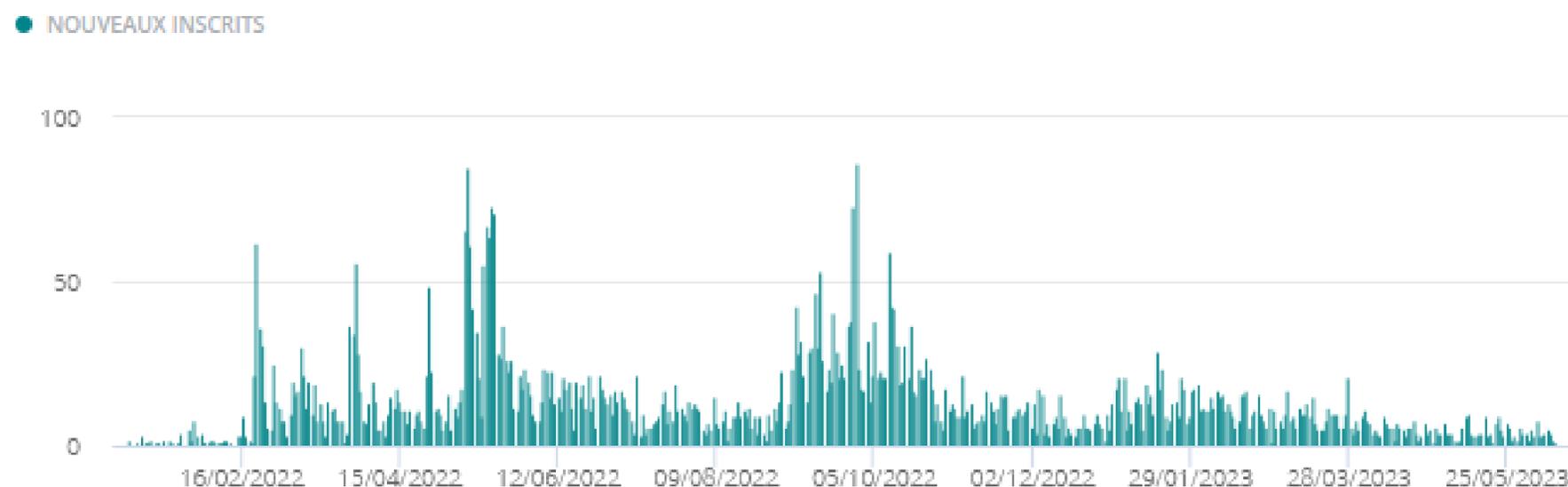
Une forte dynamique des inscriptions

Un bon démarrage grâce à :

- de nombreuses interventions de Klaxit auprès des employeurs (février/juin)
- un lancement correspondant au début de la guerre en Ukraine et à l'augmentation des prix du carburants
- une campagne de communication grand public (mai/juin)

Nombre de nouveaux inscrits par jour

Mesure l'impact des actions de communication en terme d'acquisition de nouveaux utilisateurs.



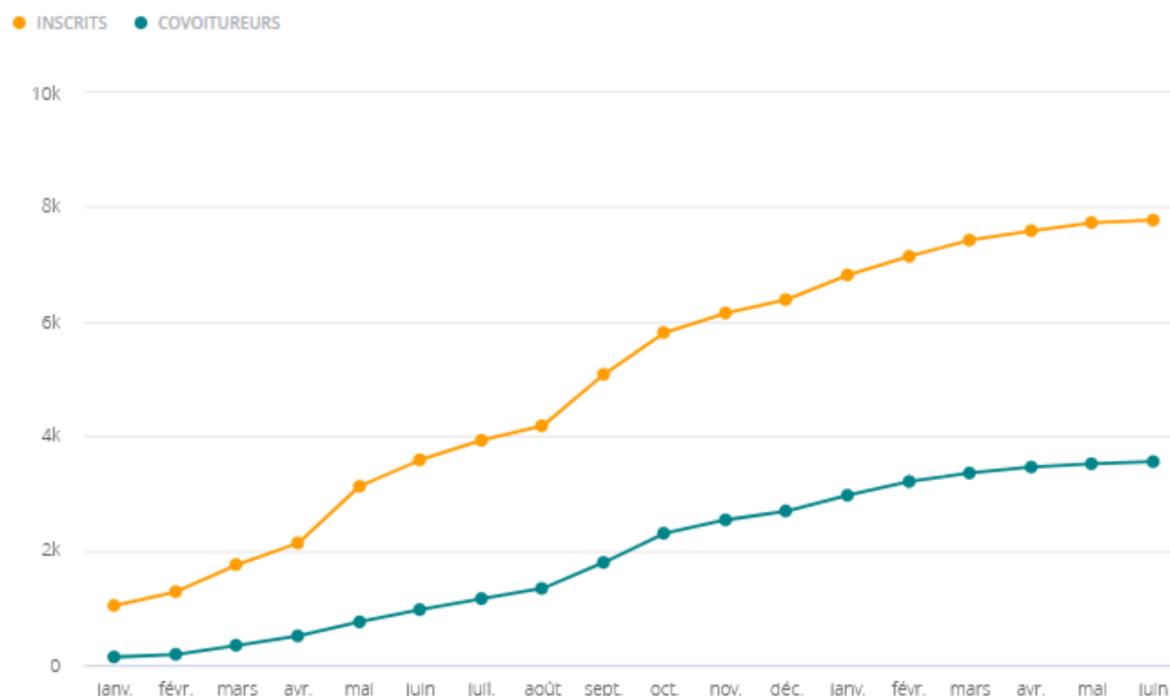
Une accélération à la rentrée 2022

- Nouvelle vague d'ateliers dans les universités

Un net ralentissement à partir de novembre 2022

- Mise en place d'une tarification passager : 0,50 € par trajet (1^{er} novembre 2022)
- Limitation du gain mensuel des conducteurs à 120 € (1^{er} novembre 2022)
- Exclusion des trajets supérieurs à 30 km (15 avril 2022)
- Réduction à 10 du nombre de trajets gratuits

Constitution d'un réseau de covoitureurs



au 12/06/2023

7 773 inscrits

3 553 covoitureurs activés soit 46 % des inscrits

83 % de résultats obtenus : > 4 recherches de trajet sur 10 trouvent au moins une proposition

Conducteurs



Passagers



L'un ou l'autre



Répartition des inscrits par rôle

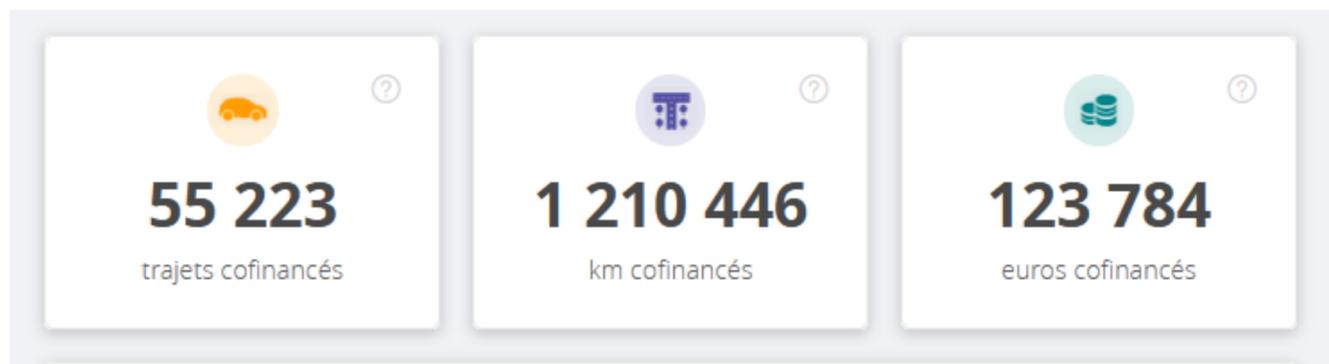
Proportion des différents rôles en covoiturage

● CONDUCTEURS ● PASSAGERS ● L'UN OU L'AUTRE



Cofinancement des trajets

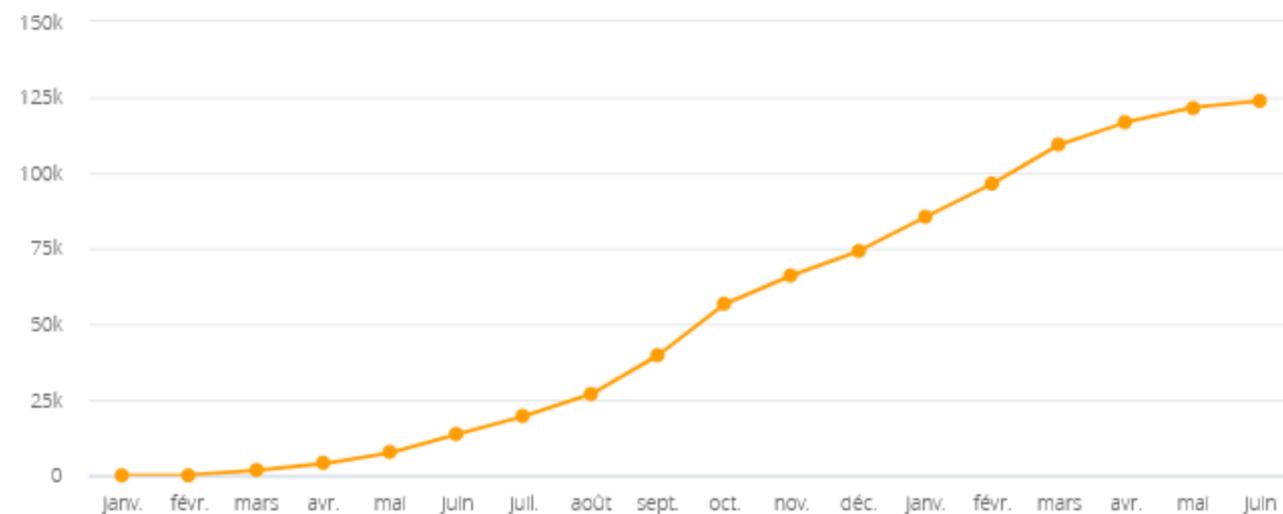
Bilan au 02/06/2023



Euros cofinancés pour les passagers

Évolution du montant cumulé cofinancé pour les trajets des passagers

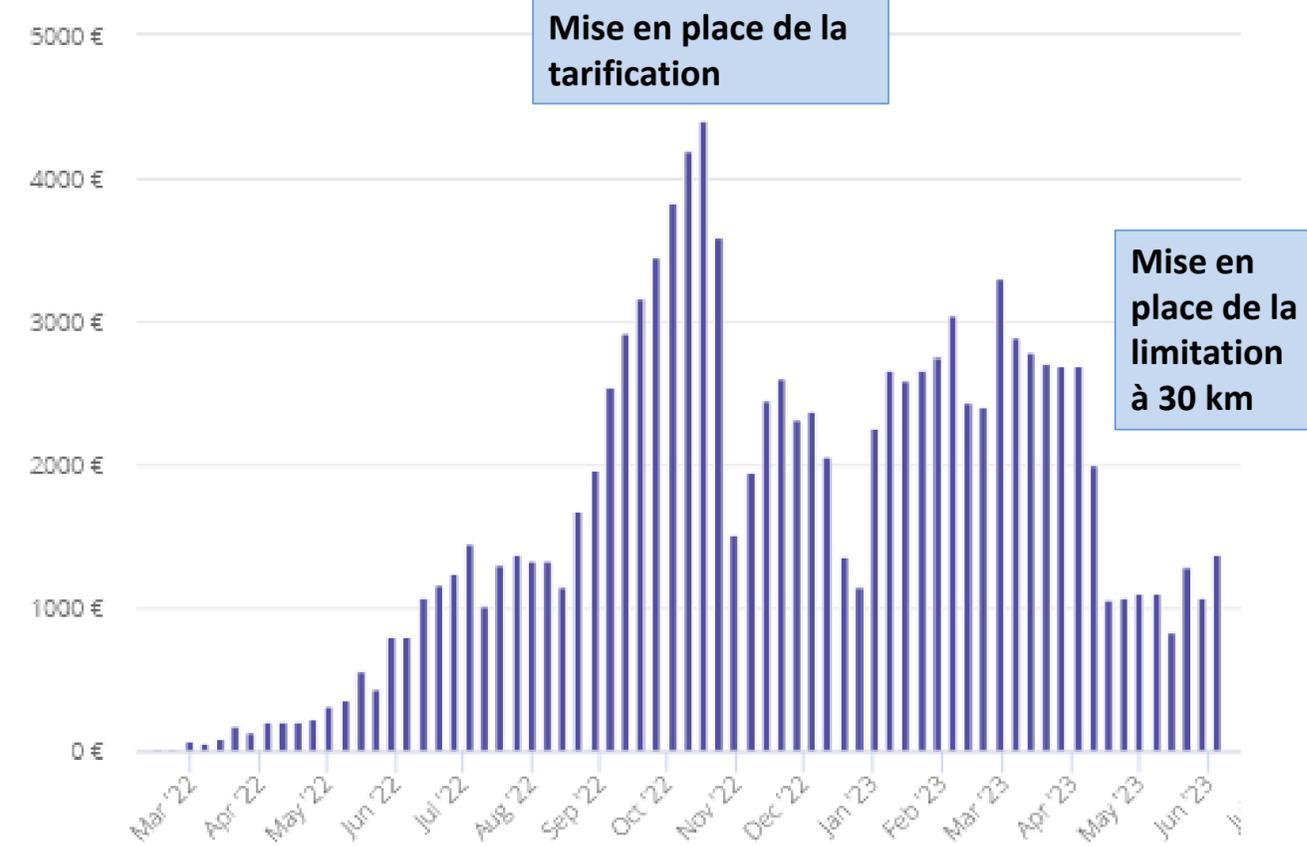
● EUROS COFINANCÉS CUMULÉS



Enveloppe cofinancement 2022 : 76 000 € Enveloppe cofinancement 2023 : 110 000 €

Consommation d'incitatifs

● CONSOMMATION



Un budget maîtrisé

Année 1

- Licence, commission au trajet : 32 249 €
- Prestations d'accompagnement : 15 043€
- **Communication** : (créa assurée par Klaxit)
12 000 €
- Enveloppe de cofinancement des trajets :
 - Enveloppe initiale : 40 000 €
 - Enveloppe supplémentaire : 36 000 €
- **TOTAL : 135 292 €**
- **Financement partiel du lancement sur le dispositif CEE « Tous covoitureurs »**

Année 2

- Licence, commission au trajet : 57 810 €
- Prestations d'accompagnement : 25 571 €
- **Communication** : (créa et diffusion prises en charge par Klaxit)
→ **personnalisation de l'appli: 5023 €**
- Enveloppe de cofinancement des trajets :
 - Enveloppe initiale : 60 000 €
 - Enveloppe supplémentaire : 50 000 €
- **TOTAL : 198 405 €**
- **FONDS VERT : 50 % de subvention sur TOUT**

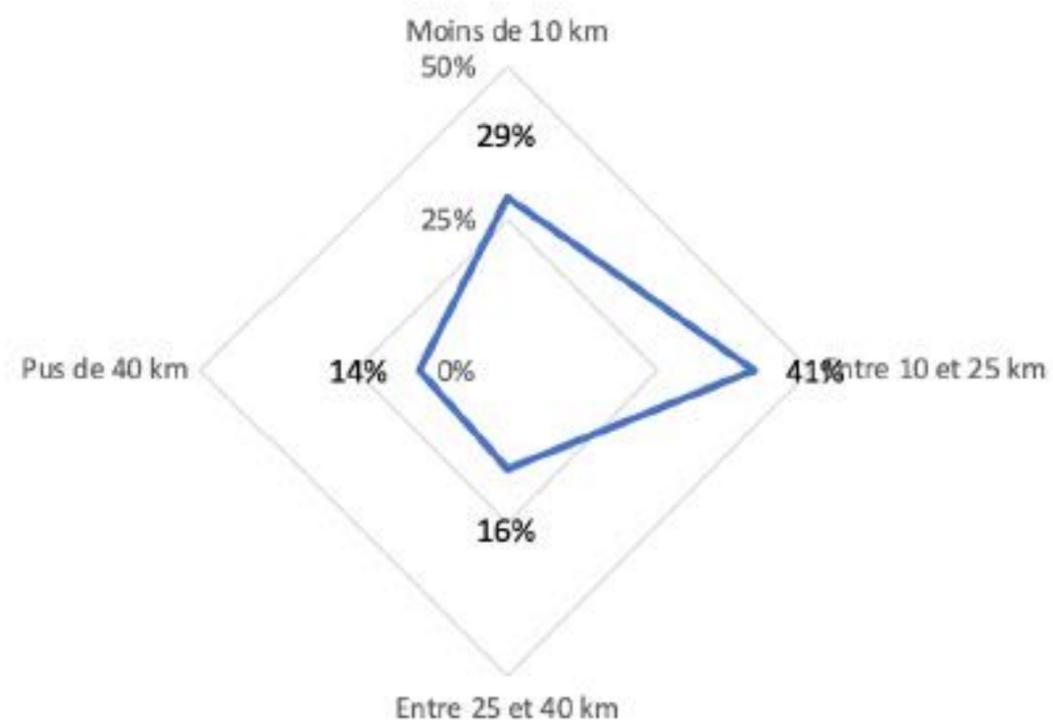
TYPLOGIE DES TRAJETS SELON LA DISTANCE

Février 2023

Répartition des trajets proposés par distance

Trajet moyen : 23,5Km

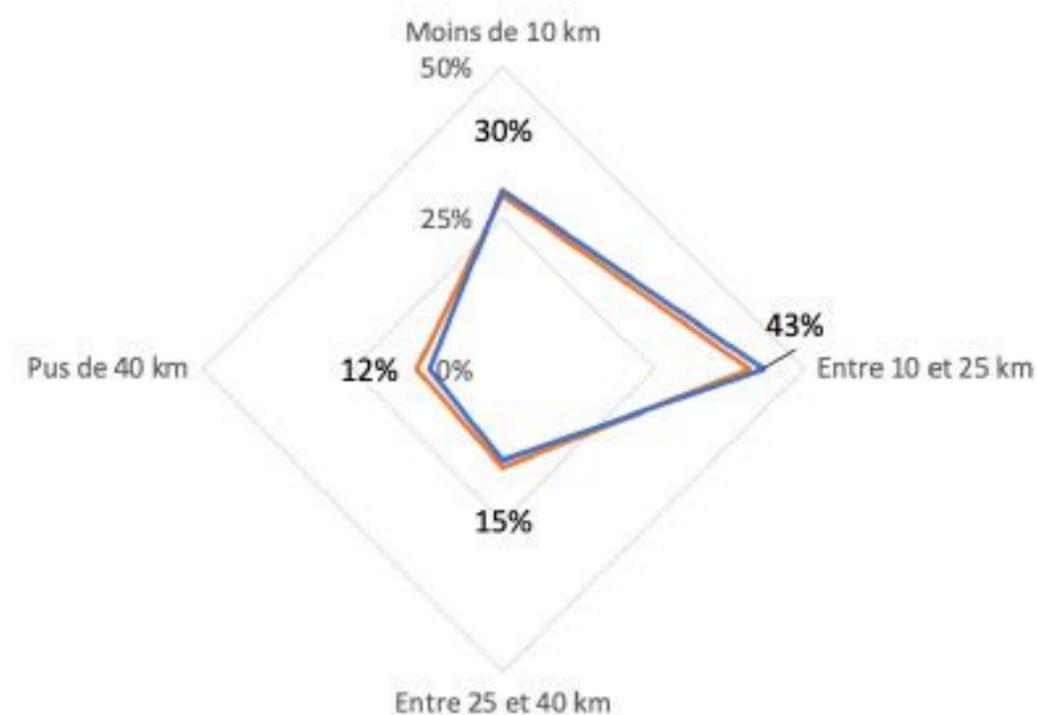
Trajet médian : 15,2 Km



Répartition des trajets réalisés par distance

Trajet moyen : 29,3Km

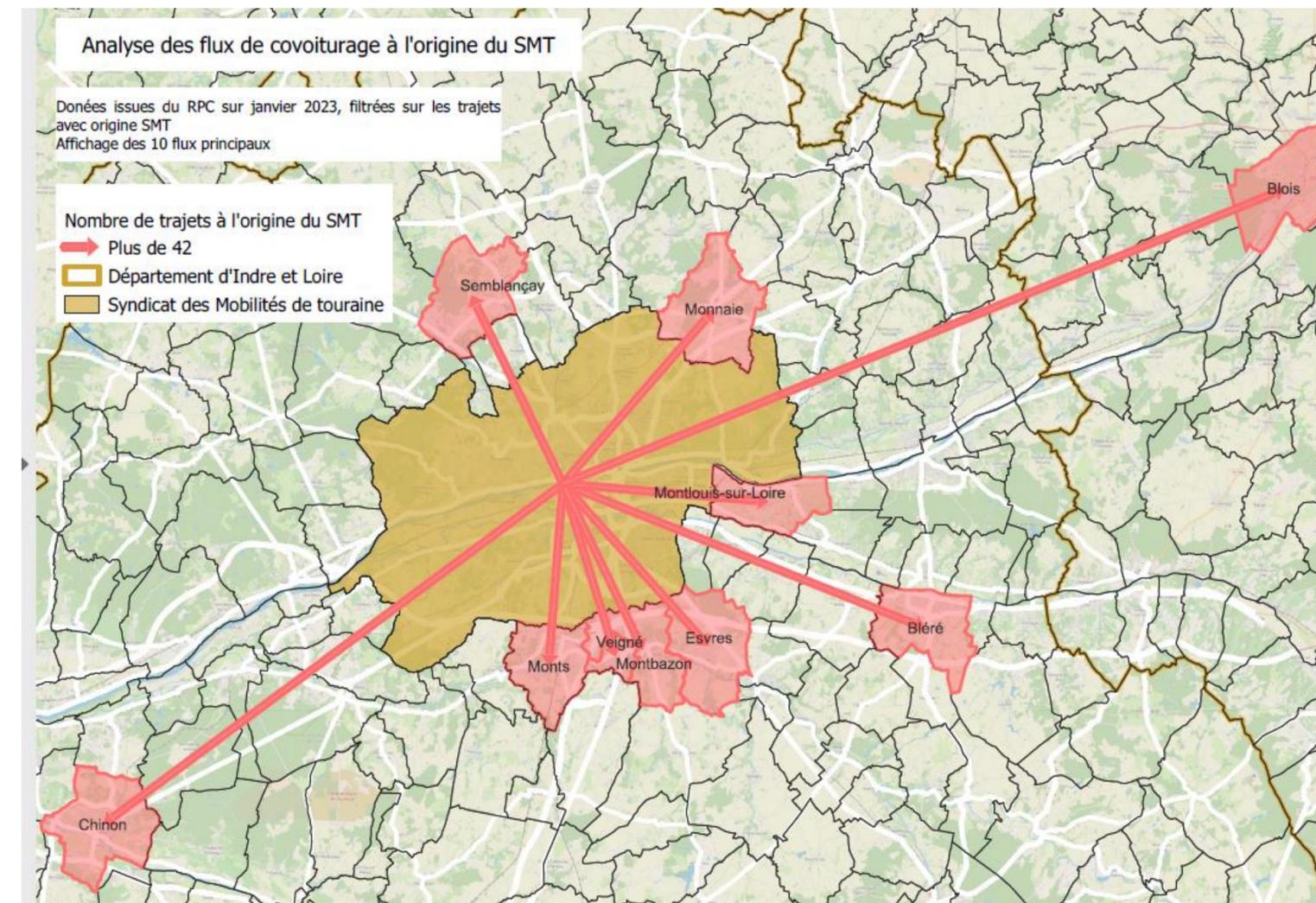
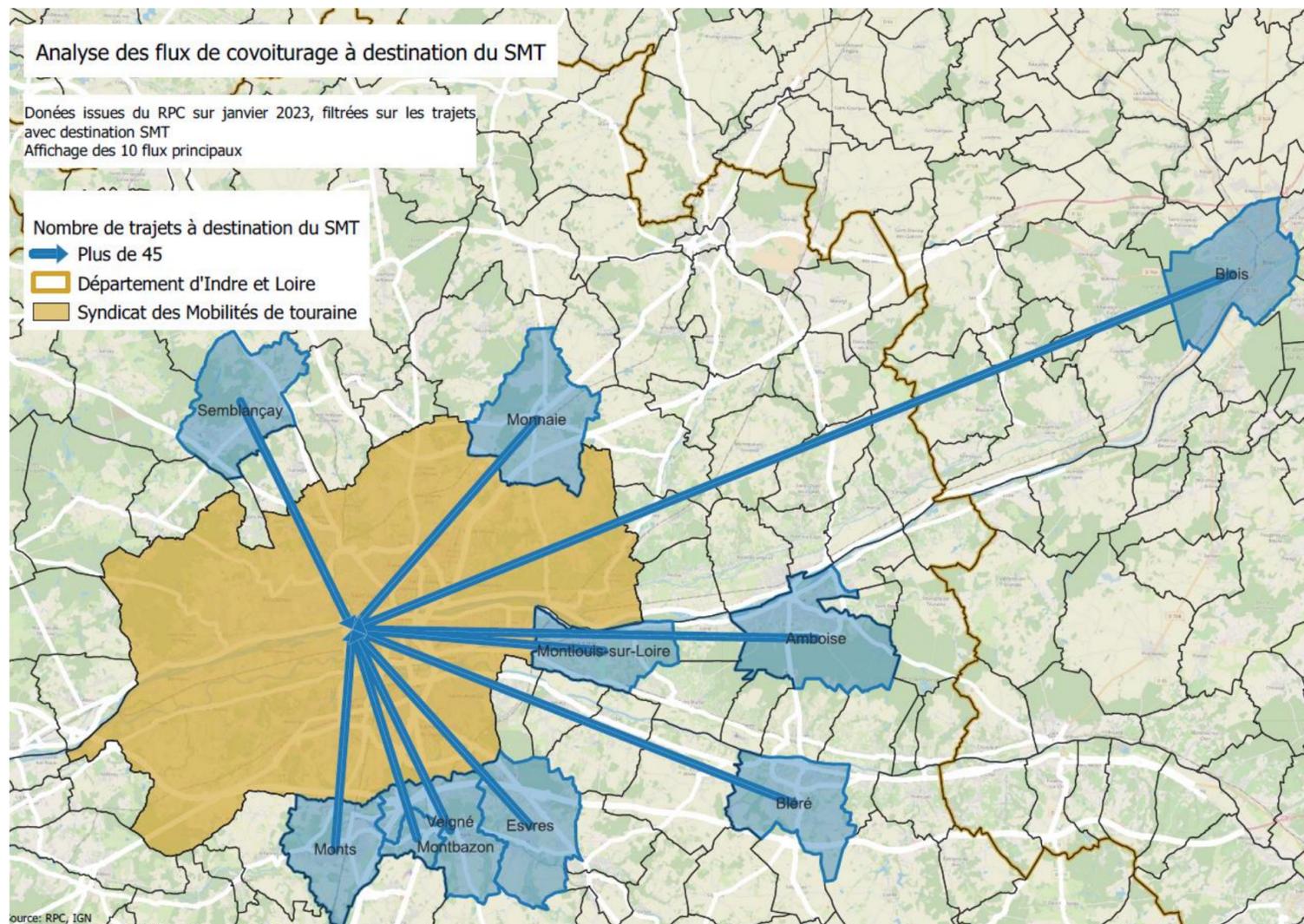
Trajet médian : 16,1 Km



• Les trajets proposés et réalisés suivent la même tendance: tout inscrit a la possibilité de covoiturer sur l'application quelle que soit la distance du trajet

Analyse des flux d'échanges

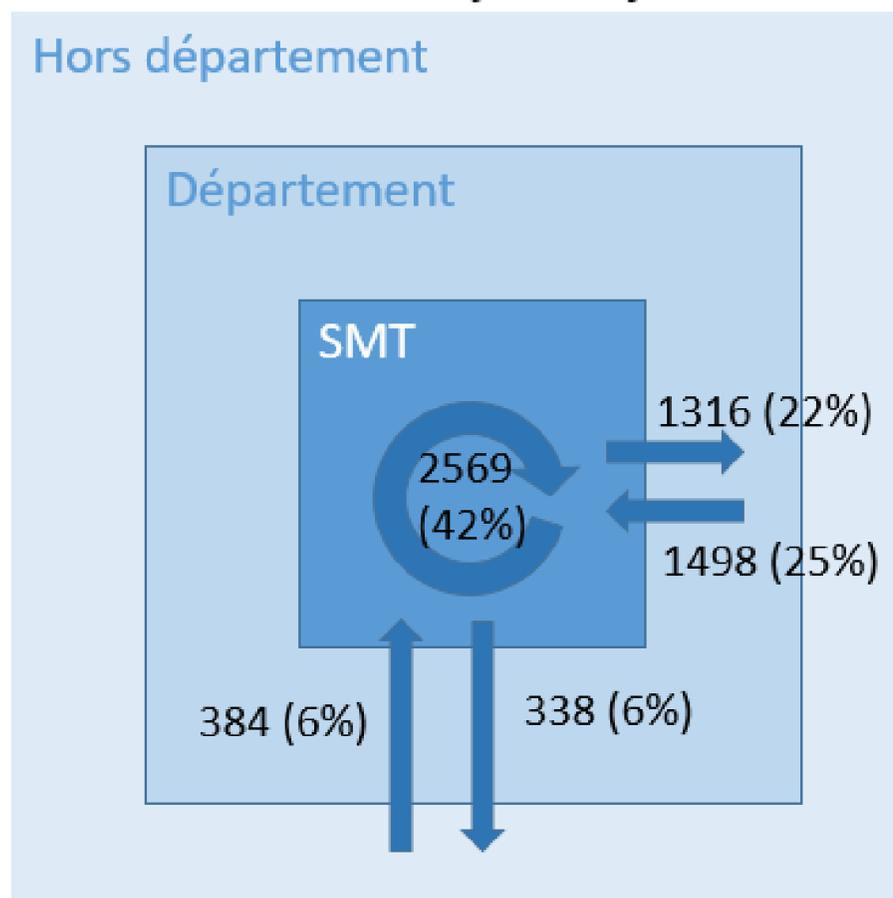
Principaux flux externes en janvier 2023



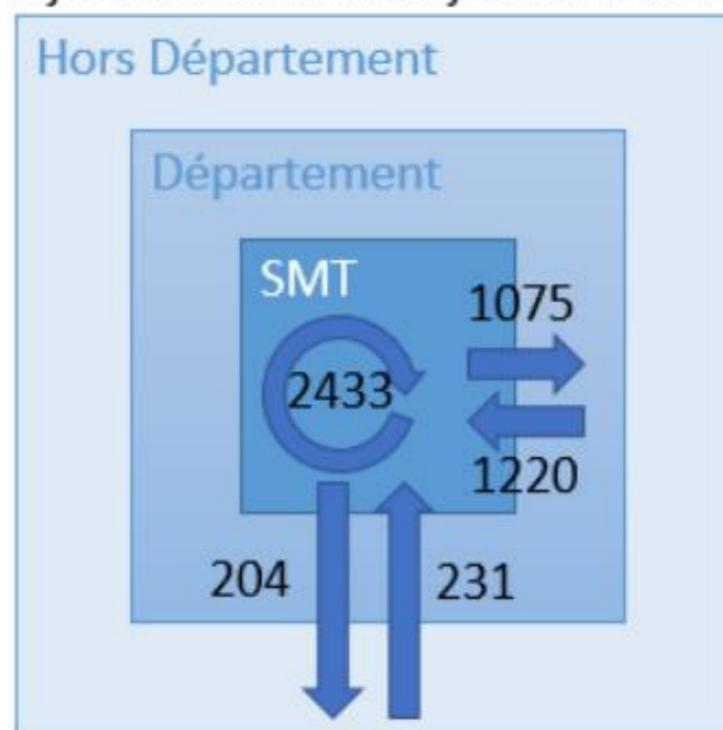
Analyse des flux

15 avril : introduction de la limitation à 30 km

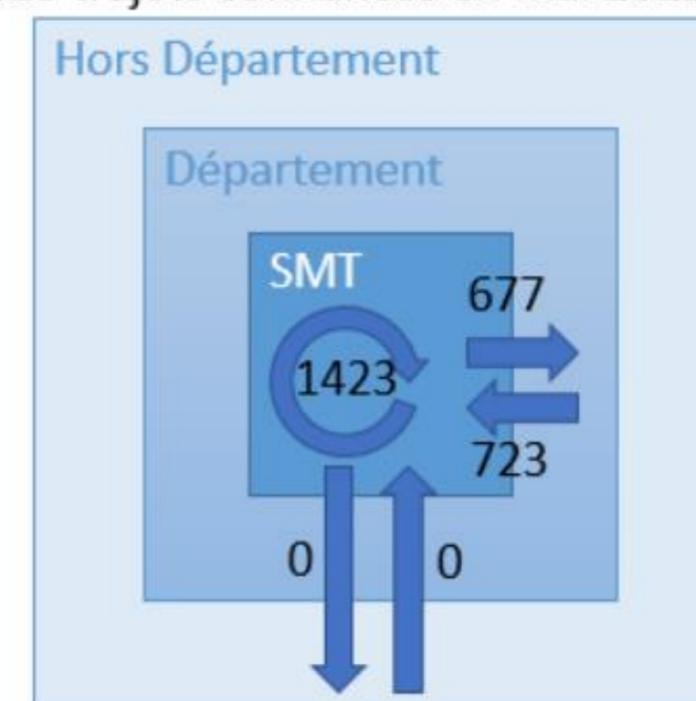
6105 trajets en janvier 2023



5163 trajets cofinancés en janvier 2023



2823 trajets cofinancés en mai 2023



Janvier 2023 :

- les trajets cofinancés par le SMT représentent la majeure partie des trajets identifiés sur le RNPC
- Une grande partie des trajets cofinancés sont réalisés sur le département

Mai 2023 :

- Baisse du nombre de trajets cofinancés
- 50 % de trajets en interne
- 50 % en échnage avec le reste du département
- Plus de trajets hors département

02. IMPACTS DU CHANGEMENT DE TARIFICATION

Mai 2023

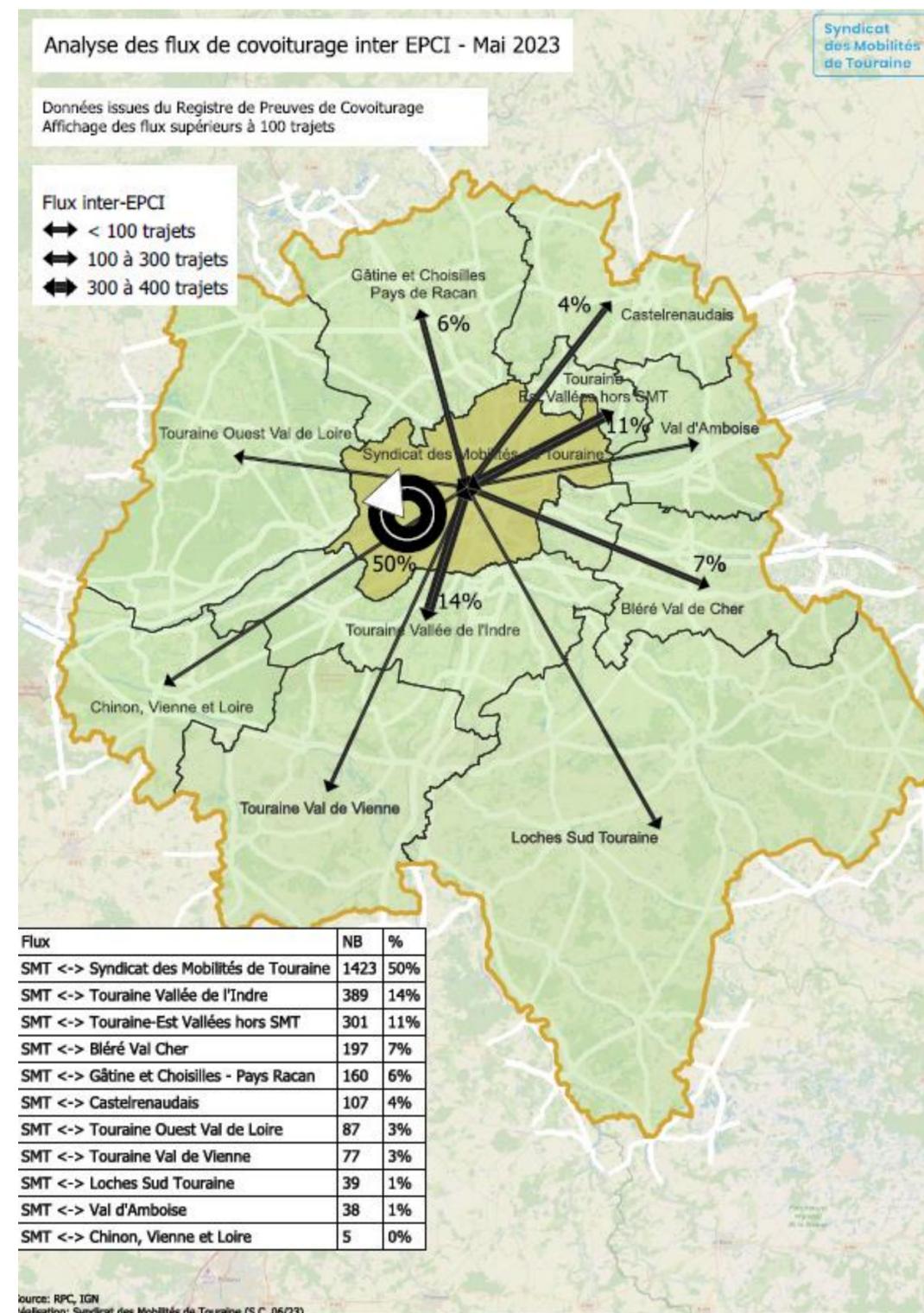
Distance moyenne des trajets : 13,7 km

Chute des trajets supérieurs à 30 km

distances	Nombre de trajets incités	
<5km	192	9%
5<x<10km	714	33%
10<x<15km	420	20%
15<x<20km	319	15%
20<x<30km	501	23%
Total général	2146	

50 % des trajets incités sont réalisés sur le périmètre du SMT

75 % des trajets incités sont réalisés sur le périmètre du SMAT



BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

IMPACT SOCIAL GAIN DE POUVOIR D'ACHAT

Économies réalisées par les conducteurs

Evolution du montant perçu par les conducteurs grâce au partage de frais

135 665 €

économisés au total

SOIT 65 € ÉCONOMISÉS PAR CONDUCTEUR



IMPACT ENVIRONNEMENTAL

56 000 trajets de covoiturage

= 1,2M de km

= 150 tonnes de CO2 évités

Empreinte carbone moyenne d'un français : 9 tonnes de CO2 émises

Vol Paris- New York : 1 tonne de CO2

BILAN EMPLOYEURS

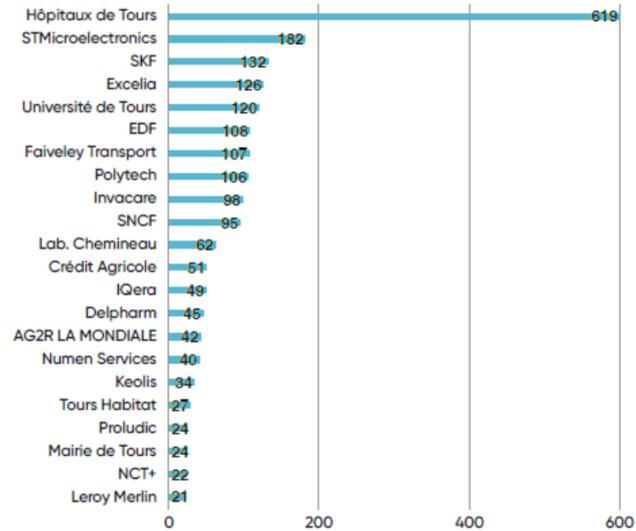
Syndicat
des Mobilités
de Touraine



Résultats des lancements sur site

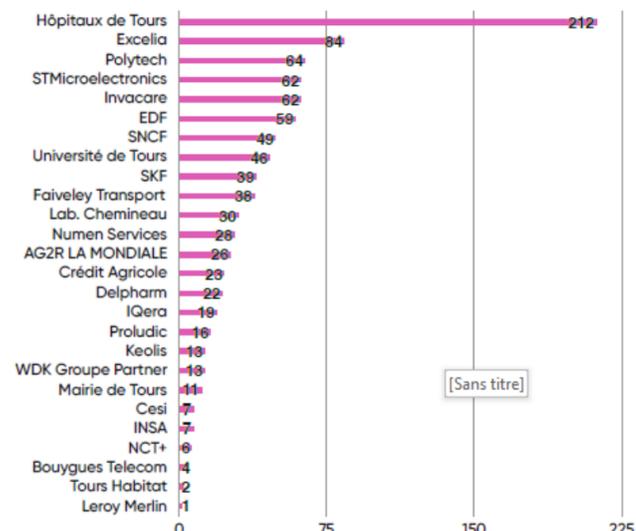
klaxit

ADHESION



2 134 inscrits proviennent du B2B,
soit 35%

USAGE



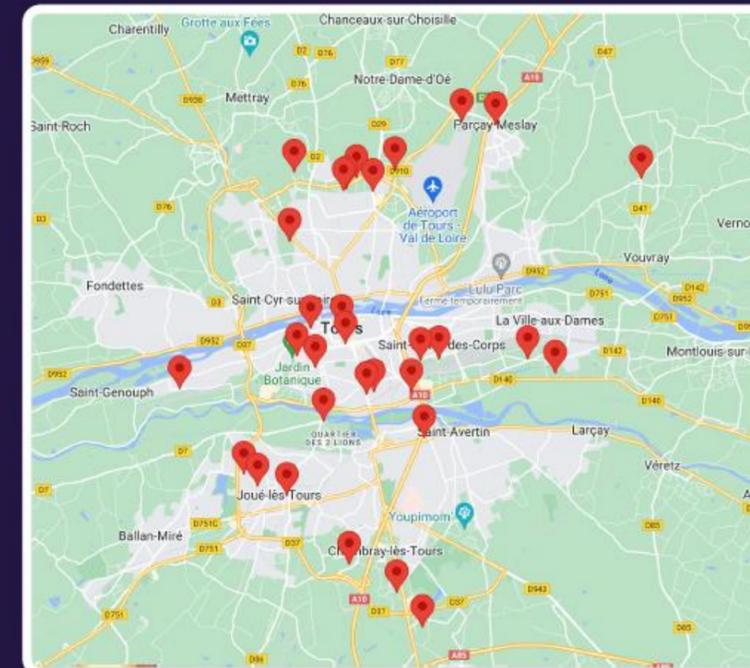
943 covoitureurs proviennent du B2B,
soit 32%

Cartographie des employeurs

32 employeurs sensibilisés

57 employeurs contactés

1 présentation lors du lancement du Hub Eco



TOP 5 employeurs

Proportion des trajets
en janvier 2023 :

- CHRU : 11%
- STMicre: 5%
- EDF: 5%
- Invacare : 4%
- SNCF: 2%

Importance de l'animation auprès des
employeurs

PERSPECTIVES

2023

- **2^{ème} campagne de communication grand public prévue à la rentrée :**
financement 100 % KLAXIT + Fonds Vert
 - **Mise en place d'un club covoiturage avec les EPCI du département, le CD, le CR et Cofiroute :**
 - élaboration d'un schéma départemental des aires de covoiturage ?
- Le 16 octobre 2023 : 1^{ère} réunion

2024

Plusieurs hypothèses à l'étude :

- **Poursuite sur les bases actuelles ?**
→ incitation insuffisante pour gagner de nouveaux covoitureurs
- **Convention multipartenaires ?**
→ risque de juxtaposition de 2 réseaux étanches
- **Etude sur lignes de covoiturage ?**
→ Articulation avec l'offre TC

Poursuite du Fonds Vert en 2024 ?
Impact du rachat de Klaxit par BlaBlaCar ?

Merci de votre attention

- 📍 60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 - 37206 Tours Cedex 3
- ☎ 02 47 80 12 00
- ✉ mobilites@mobilites-touraine.fr
- ➔ smt-touraine.fr